

30 May 1807
 Rejartition
 De Lan 1808

Par arrêté Du M. Le Préfet Du Département De l'Aisne Dated
 Du 30 May 1807 les Citoyens cy apres ont été répartis Rejartition
 Des Contributions Des ayres de la Commune y ont Lan 1808
 1. Pierre forestas aîné, 2. Joseph Colle, 3. Leonard Leston, tous trois
 De Combien 4. Pierre Deris Mezier 5. Louis Beaumont, 6. Pierre Augé
 no: à l'ordr certifié véritable. Goutard

Goutard
 Maire

2 août 1807
 L'arrêté de la
 Commission Du
 Garde Garnyette
 De Combien

Lan Mil huit cent sept de Deux ans et un Mois De la
 Commune De Combien soussigné avont enregistré la Commission
 De Garde Garnyette De lad. Commune De Combien D'ont
 par M. Le Préfet De ce Département au J. Jean Fangeron
 Garde Garnyette actuel, par son arrêté Du 23 juillet D'ont
 avec traitement De 200 f. annuel y a été annexé l'ordonnance
 Du Roi De la Contribution foncière De lad. Commune, & cette
 nomination faite en Conformité De l'arrêté & De l'ordonnance
 Du Conseil Municipal De cette Commune Du 11 May D'ont
 a l'usage y a été J. Fangeron député sermenté devant Monsieur
 le Juge D'ont Du Canton De l'Aisne

Goutard
 Maire

il a été
 Le 14 août
 1807